



## TABLE DES MATIERES

1. But et définition du projet éducatif.....	2
2. Encadrements légaux.....	2
3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif .....	3
4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif.....	3
5. Analyse du contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe) .....	4
5.1 L'établissement .....	4
5.2 Les élèves .....	5
5.3 Le personnel .....	8
5.4 Les partenaires .....	9
5.5 Portrait de l'analyse du milieu .....	10
6. Analyse de la cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite .....	19
7. Enjeux.....	19
8. La mission, la vision et les valeurs de l'école à l'Orée-des-Bois .....	20
9. Orientations, objectifs, indicateurs et cibles.....	22
10. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif .....	24

## **1. BUT ET DÉFINITION DU PROJET ÉDUCATIF**

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

## **2. ENCADREMENTS LÉGAUX**

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
  - la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
  - les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
  - les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
  - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
  - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire;
- respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)3;
- harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1);
- respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
- assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

### **3. GROUPES AYANT COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF**

Lors de l'élaboration du projet éducatif de l'école à l'Orée-des-Bois 2019-2022, un comité de réussite a été formé afin d'effectuer tout le travail de consultation et d'analyse des données recueillies. Ce comité était composé d'enseignantes d'adaptation scolaire, du préscolaire et du primaire, des orthopédagogues, d'une psychoéducatrice, de la responsable du service de garde et de la direction. Un atelier de travail avec des parents a aussi été mis sur pied dans le but de s'assurer de leur participation aux différentes étapes du projet. Sept parents ont participé à trois ateliers portant sur le sujet. Pour toutes les étapes de l'élaboration du projet éducatif, l'équipe-école a été impliquée dans le processus; ce faisant, toutes les décisions ont été prises en concertation avec les acteurs de la communauté éducative entourant l'élève.

### **4. CONSULTATIONS MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF**

Le comité de réussite a consulté les élèves, le personnel et les parents sur différents sujets afin d'être en mesure de dégager les enjeux qui deviendront nos priorités d'intervention.

## 5. ANALYSE DU CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉTABLISSEMENT (ENVIRONNEMENT INTERNE ET EXTERNE)

### 5.1 L'ÉTABLISSEMENT

L'école primaire à l'Orée-des-Bois est située à Drummondville dans le quartier St-Nicéphore. L'école compte 492 élèves répartis du préscolaire à la sixième année ainsi que dans des classes d'adaptation scolaire. L'école est bordée d'un boisé ainsi que d'un parc municipal. En effet, des terrains de soccer, une piscine municipale, une patinoire (en saison hivernale) et un parc de planches à roulettes sont accessibles à distance de marche.

Informations complémentaires sur l'établissement	
Rang décile de l'IMSE <sup>1</sup>	5
Rang décile du SFR <sup>2</sup>	4
Nombre de locaux disponibles :	24 salles de classes, 1 salle polyvalente, 1 local de service de garde, 1 bibliothèque, 1 local de musique, 1 classe-ressource (RÉPIT), 2 locaux d'orthopédagogie, 1 local de réunion, 1 salle du personnel, 1 local de psychoéducation et 1 local pour autres professionnels.
Ratio élève par ordinateur :	16 ordinateurs à la bibliothèque et 4 ordinateurs par classe.
Disponibilité d'équipements pour l'activité physique (intérieur et extérieur) :	1 gymnase double, 1 parc-école avec modules de jeux inauguré au printemps 2014, 1 cour d'école avec 22 carrés de jeux, 1 terrain de basketball, des ballons-poires, des jeux au sol.
État de l'édifice et des terrains :	Excellent (construction 2012)
Rénovations apportées ou envisagées :	S/O
Vocations particulières	<ul style="list-style-type: none"><li>• Programme d'anglais intensif en 6<sup>e</sup> année;</li><li>• Deux classes d'adaptation scolaire pour élèves en difficultés graves d'apprentissage;</li><li>• Deux classes d'adaptation scolaire pour élèves en trouble du comportement (L'Envolée);</li><li>• Une classe Répît transit.</li></ul>

<sup>1</sup> Indice du milieu socio-économique

<sup>2</sup> Indice du seuil de faible revenu

## 5.2 LES ÉLÈVES

### ➤ NOMBRE D'ÉLÈVES

La clientèle scolaire										
Clientèle	Préscolaire 5 ans	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année	4 <sup>e</sup> année	5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	Adaptation scolaire (apprentissage)	Adaptation scolaire (comportement)	TOTAL
Garçons										
Filles										
Nombre d'élèves	56	63	63	78	52	75	65	26	14	492
Nombre de classes	3	3	3	3	2	3	3	2	2	24

### ➤ NATIONALITÉ DES ÉLÈVES ET LANGUE MATERNELLE

NATIONALITÉ		LANGUE MATERNELLE	
Québec	478	Français	487
Ontario	2	Espagnol	2
Côte d'Ivoire	3	Persan	1
Iran	1	Shona	2
France	3		
Corée du Sud	1		492
Zimbabwe	2		
Colombie	1		

➤ STATUT FAMILIAL

Statut familial des élèves	
Adresse père et mère	331
Adresse principale mère	110
Adresse principale père	41
Adresse principale tuteur	11

➤ CARACTÉRISTIQUES LIÉES À LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

	2018-2019		2017-2018	
Nombre d'élèves vivant une transition au secondaire	65 (6 <sup>e</sup> année)	7 (adaptation scolaire)	56 (6 <sup>e</sup> année)	5 (adaptation scolaire)
Nombre d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire	10 (6 <sup>e</sup> année)	10 (adaptation scolaire)	7 (6 <sup>e</sup> année)	5 (adaptation scolaire)
Nombre d'élèves ayant un P.I	127			
Nombre d'élèves HDAA	50 (10,2%)			
Nombre d'élèves HDAA intégrés au régulier	12 (2,45%)			

➤ **SERVICE DE GARDE**

<b>Inscriptions au service de garde</b>	
Élèves réguliers	234
Élèves sporadiques	220
Élèves d'une autre école (journées	8
<b>Total</b>	<b>462</b>
<b>Fréquentation selon le moment de la journée</b>	
<b>Matin</b>	168
<b>Midi</b>	407
<b>Soir</b>	183

➤ **TRANSPORT SCOLAIRE**

Il y a 142 élèves qui utilisent le transport scolaire puisque la plupart habitent dans le quartier autour de l'école. Ainsi, moins du tiers des élèves doivent se prévaloir du service du transport scolaire qui sert, notamment, à voyager plusieurs élèves des classes d'adaptation scolaire qui habitent souvent un territoire plus éloigné.



### 5.3 LE PERSONNEL

On note une grande stabilité de l'équipe-école tant chez le personnel enseignant, de soutien que professionnel. Cette stabilité favorise la mise en place et le développement de pratiques pédagogiques et de projets communs ainsi que l'engagement de tous dans les différentes sphères de la vie de l'école. L'âge moyen du personnel est de 41 ans.

Personnel de l'école	Nombre
Direction	1
Direction adjointe	1
Enseignants	30 <i>(dont 25 titulaires, 2 partageantes, 1 ressource enseignante au préscolaire, 1 ressource enseignante en 1<sup>re</sup> année et 1 enseignante d'univers social)</i>
Enseignants spécialistes	7
Orthopédagogues	2
Psychoéducateurs	3
Psychologue	1
Techniciens en éducation	9
Techniciennes en service de garde	1
Éducatrice classe principale	1
Éducateurs en service de garde	24
Surveillants d'élèves	0
Secrétaires	2
Concierges	2
<b>TOTAL</b>	<b>84</b>

## 5.4 LES PARTENAIRES

La collaboration des différents partenaires est un complément essentiel aux services offerts à nos élèves. Elle permet de combler des besoins tels que l'alimentation, la santé (physique et mentale), la culture, le civisme ainsi que la pratique d'activités physiques. Elle permet aussi une meilleure cohésion des interventions.

Les partenaires suivants travaillent en concertation avec notre établissement : CLSC, département de pédopsychiatrie du CIUSSS, Interval, Centre jeunesse, Tablee populaire, club Kiwanis, Sûreté du Québec, Services de prévention de la sécurité incendie, Bibliothèque municipale, Ville de Drummondville, Maison des arts Desjardins, Drummondville Olympique, Centre communautaire Claude Nault.

Malgré un indice de défavorisation de 5, certaines familles présentent des difficultés au plan financier.

Ainsi, au fil des ans, ces familles ont pu compter sur le soutien de certains partenaires importants pour le milieu scolaire

Club  
Kiwanis

- 51 élèves ont reçu des vêtements d'hiver gratuits depuis les quatre dernières années.

Tablee populaire

- 24 élèves ont reçu quotidiennement les repas de la Tablee populaire;
- 35 élèves en moyenne ont profité des collations de la Tablee populaire au cours des trois dernières années.



OPP et CÉ avec la Fête  
annuelle de l'école  
(aide financière aux familles)

- 38 familles ont pu bénéficier d'une aide financière pour diminuer les coûts du service de garde.

## 5.5 PORTRAIT DE L'ANALYSE DU MILIEU

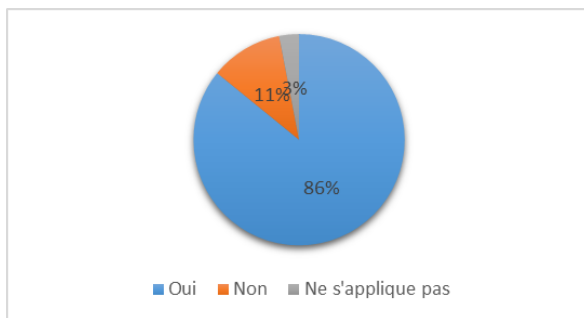
Afin d'identifier les forces et de bien cerner les zones de vulnérabilités du milieu, l'analyse a d'abord porté sur la motivation et le sentiment de sécurité des élèves. Or, les données recueillies ont démontré que si les élèves se sentent majoritairement en sécurité à l'école, leur niveau de motivation est particulièrement préoccupant pour les intervenants tel que démontré dans les différents tableaux ci-dessous.

Questionnaire aux élèves

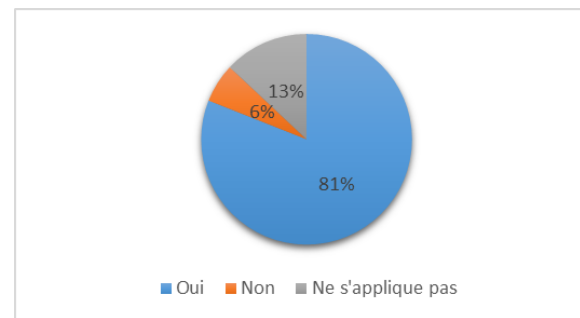
Portrait école

### Le sentiment de sécurité chez les élèves

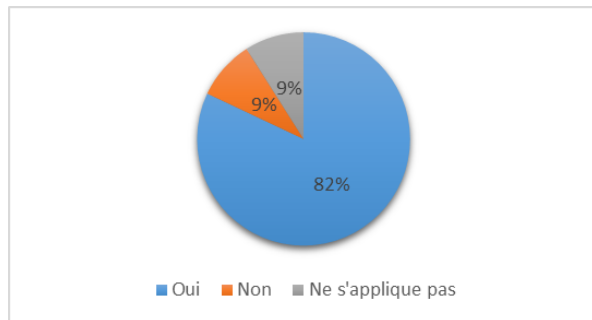
1. Est-ce que tu te sens en sécurité sur la cour d'école le matin?



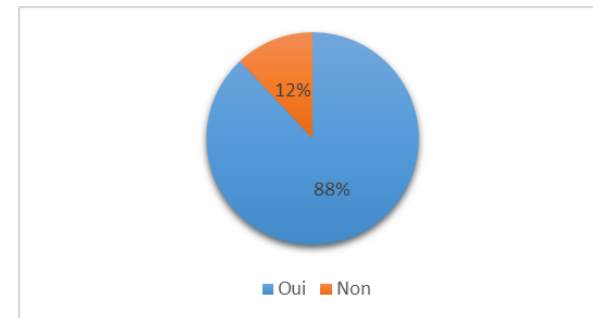
2. Est-ce que tu te sens en sécurité sur la cour d'école à la récréation?



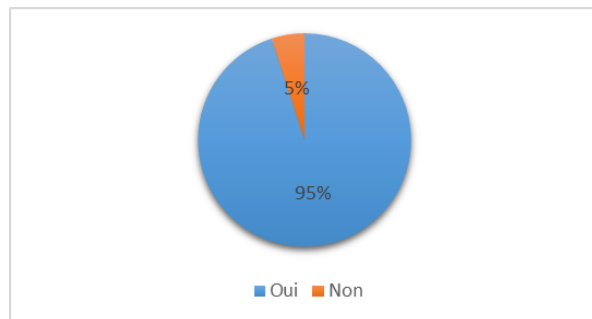
3. Est-ce que tu te sens en sécurité à l'école le midi?



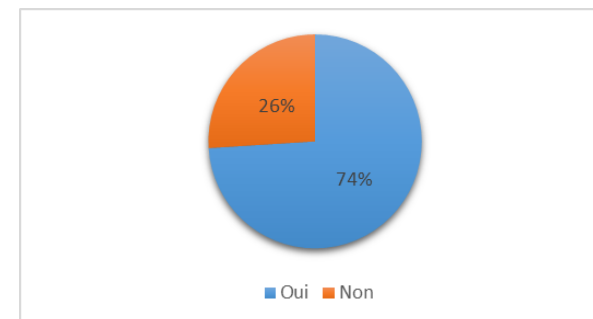
4. Est-ce que tu te sens en sécurité dans les corridors?



5. Est-ce que tu te sens en sécurité dans ta classe?



6. Est-ce que tu te sens en confiance d'aller voir un adulte de l'école lorsque tu vis un problème?



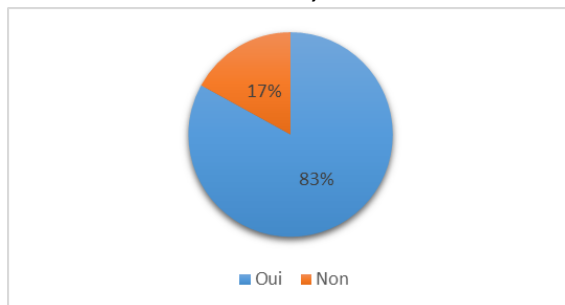
## Questionnaire aux élèves

### Portrait école par cycle

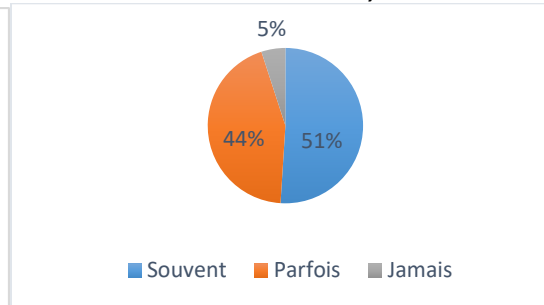
## La motivation scolaire chez les élèves

Aimes-tu venir à l'école ?

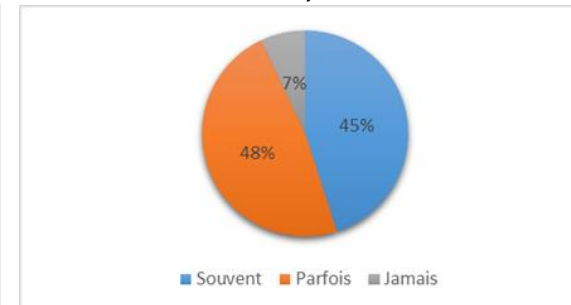
Premier cycle



Deuxième cycle



Troisième cycle



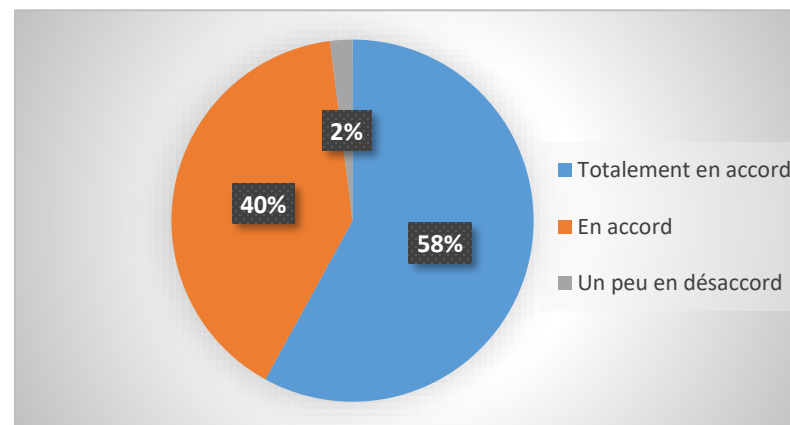
Du côté des parents, les données recueillies démontrent que ces derniers ont une vision très positive de l'école, du service de garde et des intervenants en général (réf. Fig. 1 à 5 et 11 à 13).

De plus, les parents se disent interpellés et impliqués dans le cheminement scolaire de leur enfant (réf. Fig. 6 à 10).

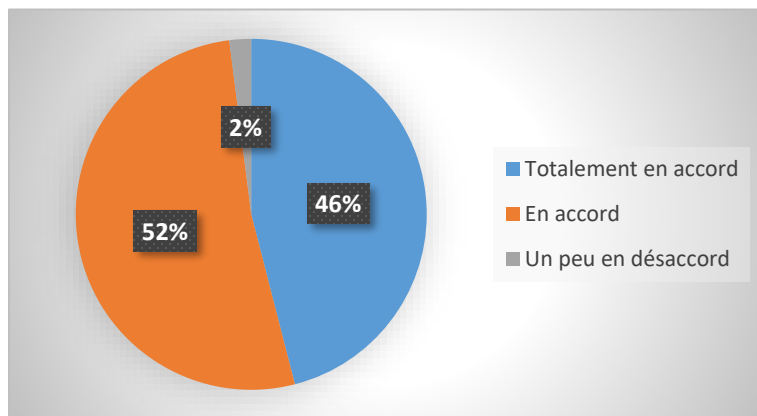
## Questionnaire aux parents

### Portrait école

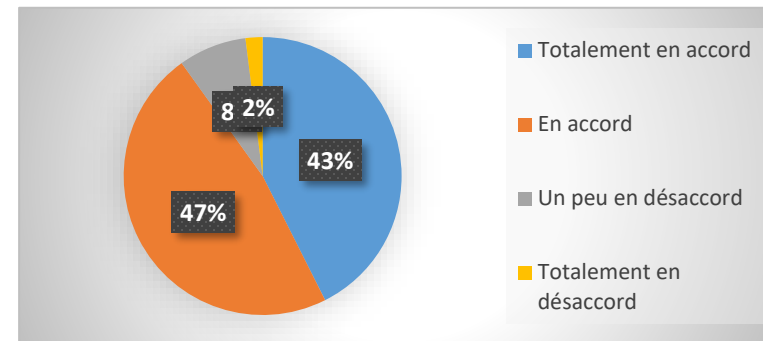
J'ai l'impression que mon enfant se sent bien accueilli à l'école.  
(Fig.1)



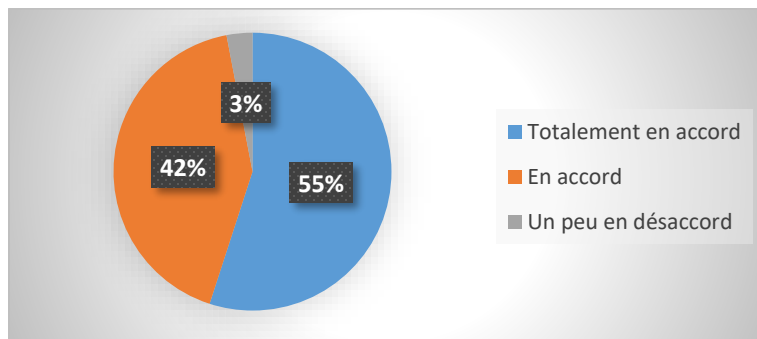
J'ai l'impression que mon enfant se sent en sécurité à l'école.  
(fig.2)



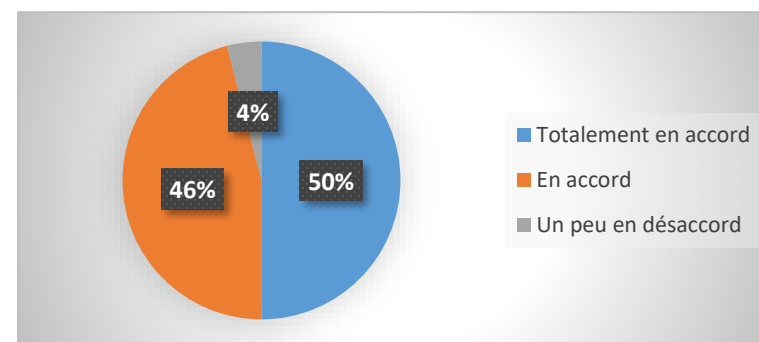
Mon enfant aime être à l'école.  
(fig. 3)



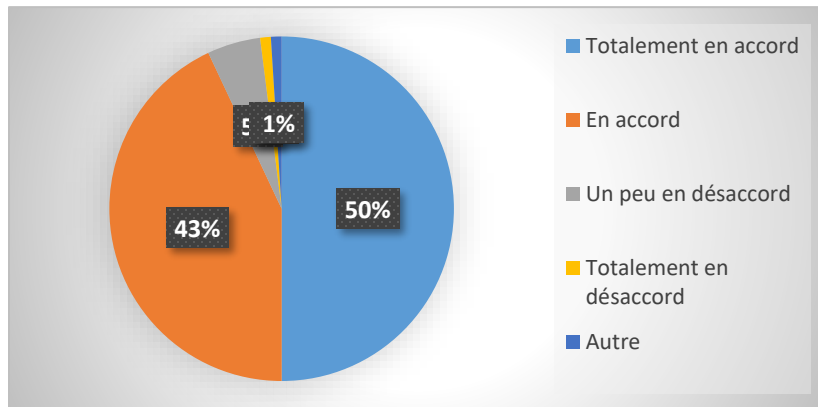
Comme parent, je me sens bien accueilli lorsque  
je me présente à l'école.  
(Fig. 4)



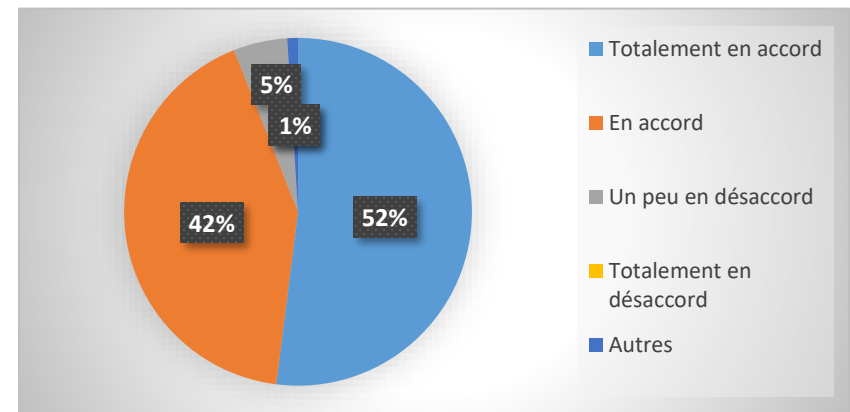
Je connais les règles de conduite de l'école.  
(Fig. 5)



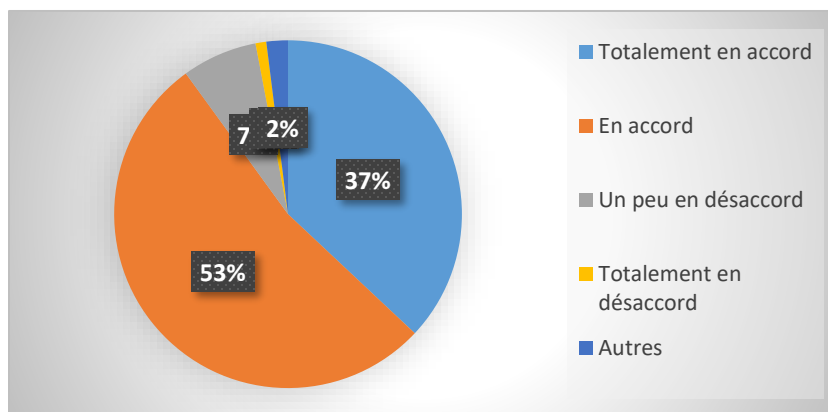
Mon enfant se sent bien au service de garde.  
(Fig. 11)



Les membres du personnel du service de garde assurent la sécurité de mon enfant.  
(Fig. 12)

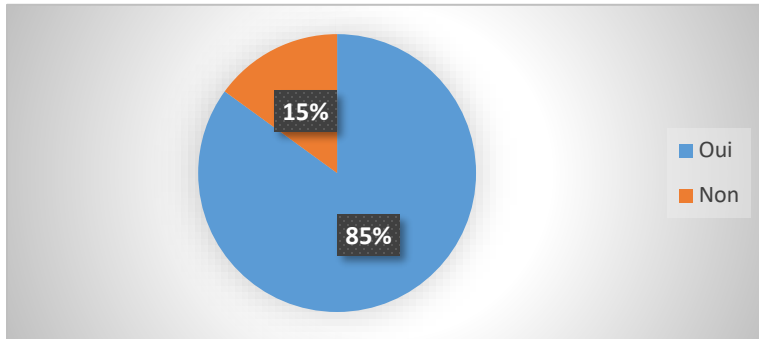


Les activités offertes au service de garde répondent aux Intérêts de mon enfant.  
(Fig. 13)



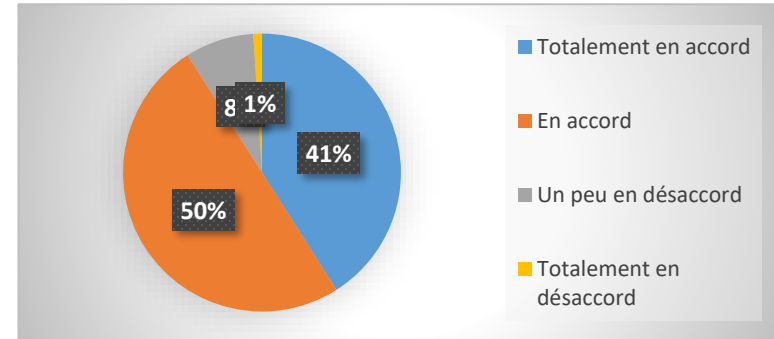
S'il y avait plus d'activités parascolaires offertes à l'école, j'encouragerais mon enfant à y participer.

(Fig. 6)



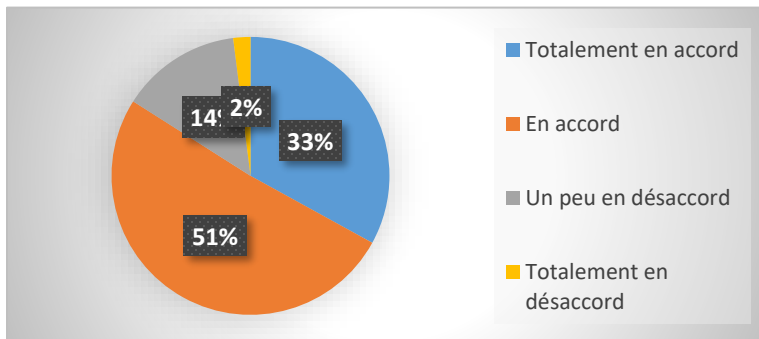
Je me sens impliqué dans le cheminement scolaire de mon enfant

(Fig. 7)



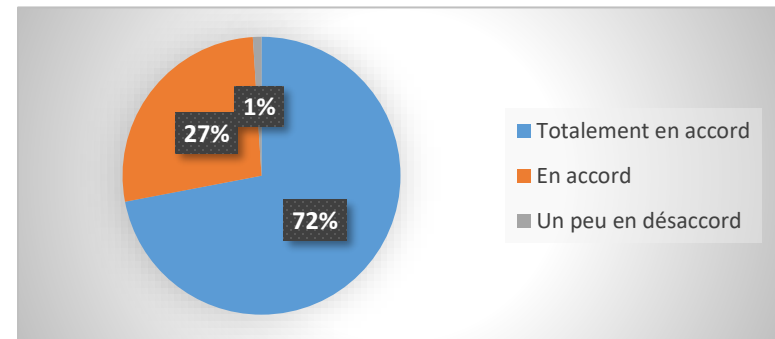
Je me sens outillé pour superviser et soutenir mon enfant dans son cheminement scolaire, entre autres, pour les travaux scolaires.

(Fig. 8)



Je discute avec mon enfant de ce qu'il vit à l'école.

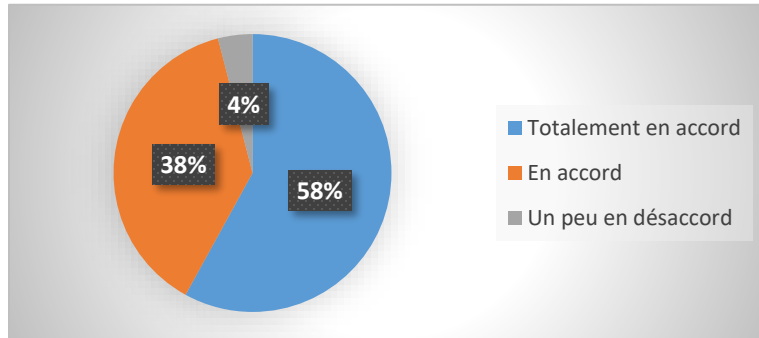
(Fig. 9)





Je valorise la lecture à la maison (j'échange avec mon enfant sur ses lectures et/ou sur les miennes, je lui lis des histoires, je l'accompagne ou l'encourage à aller à la bibliothèque, etc.).

(Fig. 10)



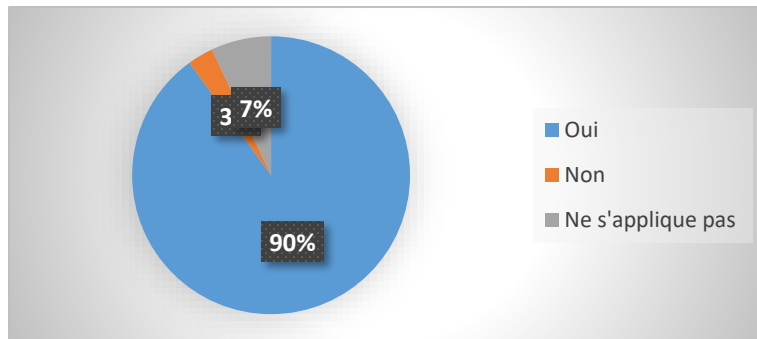
Du côté du personnel de l'école, il s'avère que la collaboration entre les membres du personnel est généralement très bonne (réf. Fig. 14 et 15).

Par ailleurs, les enseignants manifestent des questionnements en lien avec le dépistage rapide des difficultés et des problématiques particulières chez l'élève dans son parcours scolaire (réf. Fig. 16 et 17).

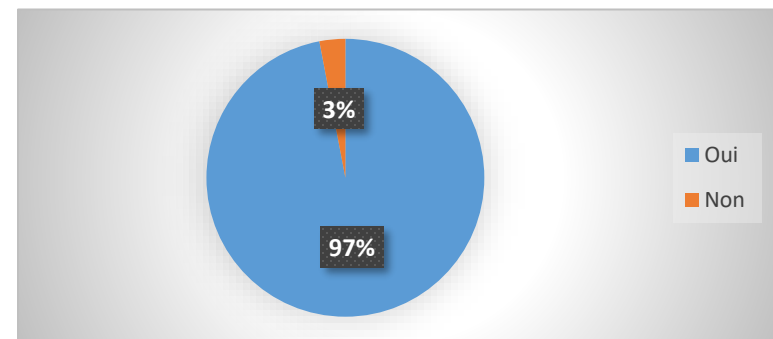
Enfin, la majorité des enseignants reconnaissent que la lecture joue un rôle déterminant dans la réussite scolaire et, à ce titre, ils acceptent de bonifier leur pratique et ainsi susciter l'intérêt des enfants face à la lecture (Fig. 18).

### Questionnaire au personnel de l'école

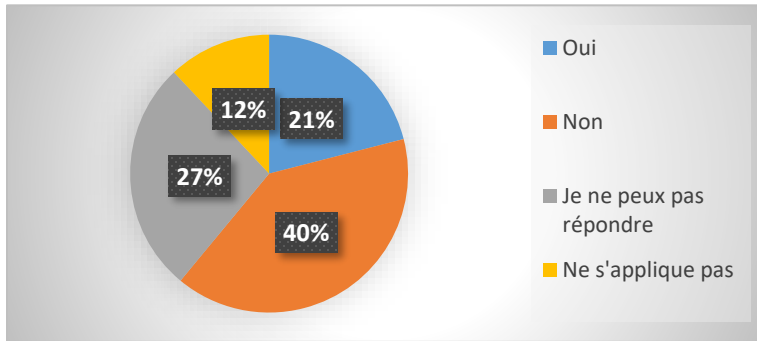
Êtes-vous satisfait de la collaboration entre vous et les autres intervenants présents dans votre classe? (TES, enseignant ressource)?  
(Fig. 14)



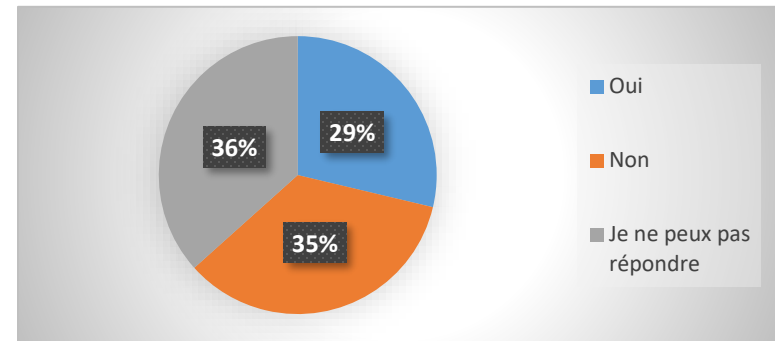
Êtes-vous satisfait de la collaboration entre vous et les spécialistes qui enseignent à vos élèves?  
(Fig. 15)



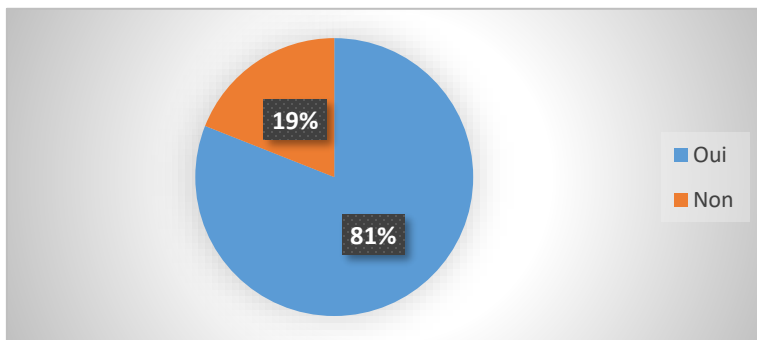
Selon vous, est-ce que le dépistage des enfants en difficulté se fait assez rapidement dans leur parcours scolaire ? (Dépistage des difficultés académiques. (Fig. 16)



Selon vous, est-ce que le dépistage des enfants en difficulté se fait assez rapidement dans son parcours scolaire? (Dépistage des difficultés de comportement) (Fig. 17)



La lecture étant une cible importante, êtes-vous prêts à bonifier certaines de vos pratiques (avec un accompagnement au besoin) afin d'avoir une vision plus uniforme dans l'école? (Fig. 18)

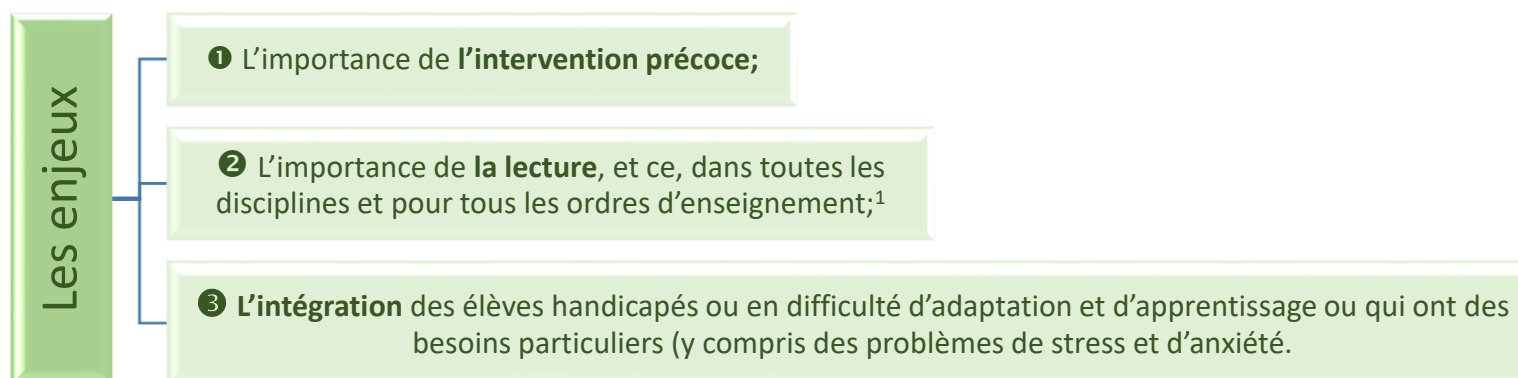


Après avoir consulté l'ensemble des intervenants ainsi que les parents et les élèves, nous pouvons affirmer que la sécurité et le climat semblent être des forces au sein de notre école. Cependant, il convient également de reconnaître que la motivation chez nos élèves doit être une priorité. En ce sens, les enjeux choisis de concert par l'équipe-école et par les parents favoriseront des actions qui auront un effet positif sur ces vulnérabilités identifiées.

## 6. ANALYSE DE LA COHÉRENCE AVEC LE PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

PEVR		PROJET ÉDUCATIF ÉCOLE
Enjeux 1	Orientation 1	Objectif 1.1
L'importance de l'intervention précoce.	Agir avec cohérence sur l'axe du continuum : préscolaire et primaire. Agir de façon précoce, rapide, efficace et continue pour la réussite de tous nos élèves.	Rendre efficace le dépistage des élèves à risque au préscolaire et au 1 <sup>er</sup> cycle du primaire.
Enjeux 2	Orientation 4	Objectif 2.1
L'importance de la lecture, et ce, dans toutes les disciplines et pour tous les ordres d'enseignement.	Contribuer à rehausser et maintenir les compétences en littératie de la population adulte située sur le territoire de la Commission scolaire	Susciter l'intérêt à la lecture pour tous les élèves.
Enjeux 3	Orientation 3	Objectif 3.1
L'intégration des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage ou qui ont des besoins particuliers (y compris des problèmes de stress et d'anxiété).	Valoriser les saines habitudes de vie et les intégrer dans notre quotidien.	Augmenter la motivation chez nos élèves
		Objectif 3.2
		Diminuer l'anxiété chez les élèves

## 7. ENJEUX



<sup>1</sup> Ici, nous avons privilégié cet enjeu découlant du PEVR, il importe toutefois de préciser qu'au primaire, les matières telles que la musique, l'éducation physique et l'anglais au 1<sup>er</sup> cycle et en adaptation scolaire sont moins concernées.

## 8. LA MISSION, LA VISION ET LES VALEURS DE L'ÉCOLE À L'ORÉE-DES-BOIS



### LA MISSION

L'école a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

### INSTRUIRE, avec une volonté réaffirmée

L'école a une fonction irremplaçable en ce qui a trait à la transmission de la connaissance. Réaffirmer cette mission, c'est donner de l'importance au développement des activités intellectuelles et à la maîtrise des savoirs. Dans le contexte actuel de la société du savoir, la formation de l'esprit doit être une priorité pour chaque établissement.

### SOCIALISER, pour apprendre à mieux vivre ensemble

Dans une société pluraliste comme la nôtre, l'école doit être un agent de cohésion : elle doit favoriser le sentiment d'appartenance à la collectivité, mais aussi l'apprentissage du « vivre ensemble ». Dans l'accomplissement de cette fonction, l'école doit être attentive aux préoccupations des jeunes quant au sens de la vie; elle doit promouvoir les valeurs qui fondent la démocratie et préparer les jeunes à exercer une citoyenneté responsable; elle doit aussi prévenir en son sein les risques d'exclusion qui compromettent l'avenir de trop de jeunes.

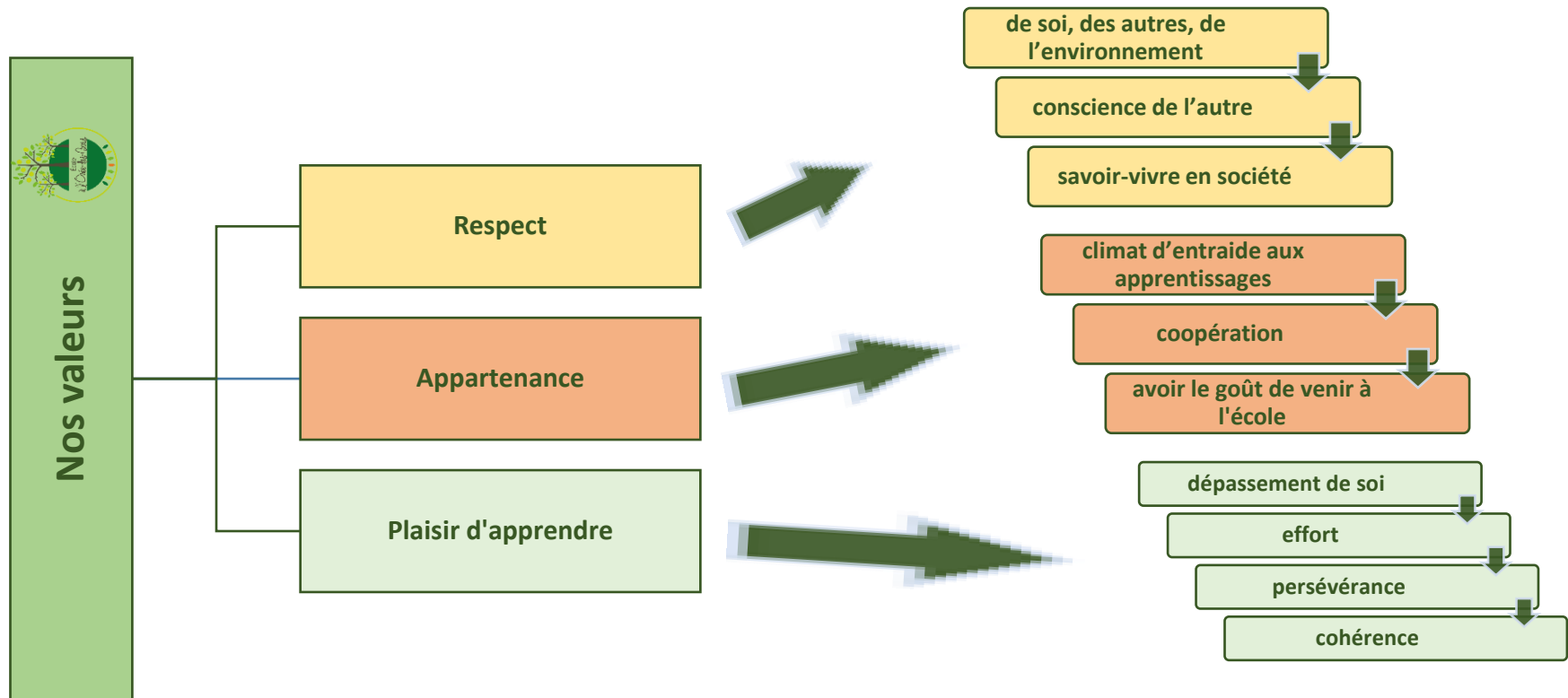
### QUALIFIER, selon des voies diverses

L'école a le devoir de rendre tous les élèves aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire ou à s'intégrer à la société par la maîtrise de compétences professionnelles. Pour qu'elle remplisse cette mission, l'État doit définir le curriculum national de base, et les établissements doivent offrir des cheminements scolaires différenciés selon les intérêts et aptitudes de chaque élève, particulièrement au-delà de l'éducation de base.

Source : Prendre le virage du succès, L'École tout un programme, MELS.

## NOTRE VISION ÉDUCATIVE

Ensemble, à l'Orée-des Bois, on s'implique dans notre réussite par nos engagements, notre entraide et notre respect.  
Nous souhaitons créer un milieu de vie harmonieux où le plaisir d'apprendre favorise les apprentissages et la réussite et où chaque élève chemine selon son potentiel académique, social et personnel.



## 9. ORIENTATIONS, OBJECTIFS, INDICATEURS ET CIBLES



**Orientation 1 :** Agir avec cohérence sur l'axe du continuum : préscolaire et primaire. Agir de façon précoce, rapide, efficace et continue pour la réussite de tous nos élèves (réf. orientation 1 du PEVR).

**Objectif 1.1** Rendre efficace le dépistage des élèves à risque au préscolaire et au 1<sup>er</sup> cycle du primaire.

Indicateur : Nombre de prises de données annuellement

Cible : 3 fois par année d'ici 2022

**Orientation 2 :** L'importance de la lecture, et ce, dans toutes les disciplines et pour tous les ordres d'enseignement <sup>1</sup>

*<sup>1</sup> Ici, nous avons privilégié cet enjeu découlant du PEVR, il importe toutefois de préciser qu'au primaire, les matières telles que la musique, l'éducation physique et l'anglais au 1<sup>er</sup> cycle et en adaptation scolaire sont moins concernées.*

**Objectif 2.1** Susciter l'intérêt à la lecture pour tous les élèves.

Indicateur : Fréquence des activités de lecture à haute voix

Cible : 3 fois par semaine d'ici 2022

**Orientation 3 :** Valoriser les saines habitudes de vie et les intégrer dans notre quotidien (réf. orientation 3 du PEVR).

**Objectif 3.1** Augmenter la motivation chez nos élèves

Indicateur : Pourcentage d'élèves ayant le goût de venir à l'école.

Cible : 70 % d'ici 2022

**Objectif 3.2** Diminuer l'anxiété chez les élèves

Indicateur : Portrait de situation (nos constats).

Cible : Plan d'action mis en œuvre d'ici 2022



## 10. MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF

Afin de mettre en place un plan d'action qui répond aux besoins de notre école, nous avons tenu compte des pratiques de notre milieu, de la commission scolaire, des résultats de recherches probantes et des différents documents du MÉES.

Ensuite, pour assurer le suivi de notre projet éducatif, nous tiendrons compte de plusieurs facteurs en respectant plusieurs étapes :

- Faire approuver par la direction de l'établissement d'enseignement les moyens retenus par le personnel (LIP, art 96,15);
- Élaborer des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action, etc.) et observer périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des moyens mis en place;
- Au besoin, adapter les moyens selon les ressources financières, les ressources humaines et les résultats obtenus;
- Bien que les moyens retenus n'ont pas à être approuvés par le conseil d'établissement, nous tiendrons les membres informés sur les moyens retenus et les résultats obtenus;
- Annuellement, le projet éducatif sera mis à jour en tenant compte de nouvelles orientations indiquées par le ministre ou de changements importants dans le contexte de l'établissement d'enseignement. Nous consulterons également tous les acteurs engagés dans l'élaboration de cette mise à jour.

La reddition de comptes est la dernière étape d'une gestion axée sur les résultats. Elle consiste à évaluer le projet éducatif et à présenter le résultat de cette évaluation à la communauté.

Notre établissement d'enseignement suivra et analysera le degré d'atteinte des objectifs ainsi que l'efficacité des moyens mis en place pour réaliser nos engagements. Dans une perspective d'amélioration continue, l'évaluation de notre projet éducatif sera une occasion de partager des pratiques innovantes en vue de les intégrer, au quotidien, dans les pratiques pédagogiques.

Le conseil d'établissement rendra public le projet éducatif et son évaluation. (LIP, articles 75 et 109.1).

Le document produit dans le cadre de la reddition de comptes s'avérera un outil de référence pour les parents. Au-delà des résultats obtenus, les parents pourront y trouver une présentation sommaire de l'établissement d'enseignement, du contexte dans lequel celui-ci évolue, de l'offre pédagogique et des principales réalisations.

**Inspiré du** Guide 4 de 5 – MÉES